

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 21 mars 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 6 657 524 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 6 921 998 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 834 832\$. Cet excédent s'explique par des revenus supplémentaires dû à l'augmentation d'évaluation résultant de mises à jour, des droits de mutations supérieurs de près 71 % à ceux prévus, des droits de carrières et sablières plus élevés également. À cela s'ajoute également une bonification du programme d'aide à la voirie locale et l'obtention d'aide financière pour le stationnement de la Montagne verte et plus de redevances du Fonds vert et de Recyc-Québec. De plus, des dépenses ont été inférieures aux prévisions suite à des travaux, des activités et événements qui n'ont pas été réalisés et des salaires non versés (congrés, départ, etc.).

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2021 se chiffre à 1 141 319 \$, dont 144 434 \$ est réservée dans le fonds développement économique.

Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 1 314 681 \$ réparti dans une réserve pour l'aqueduc de 199 146 \$, une réserve pour l'égout de 303 292 \$ et 812 243 \$ pour les projets déjà prévus.

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 138 172 \$, ce qui est nettement inférieur à la moyenne provinciale.

Les principales réalisations de l'année 2021 sont :

- La réfection d'une partie du chemin du Lac-Labelle
- L'achat d'une rétrocaveuse et de divers véhicules
- La réalisation d'un stationnement à la Montagne verte
- L'installation de système de surveillance à différents endroits publics

En conclusion, la Municipalité de Labelle est en excellente santé financière grâce à une gestion saine et efficace.

La mairesse

Vicki Emard